

Valeur ajoutée, revenu et épargne

La valeur ajoutée

Pour répondre aux besoins de l'analyse économique, la comptabilité nationale introduit une série de soldes dans les comptes des différents agents économiques. Le plus important d'entre eux est certainement la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est égale à la différence entre la production et la consommation intermédiaire. Par exemple, un boulanger produit du pain pour une valeur de 900 et il consomme de la farine, de la levure, du sel, de l'eau et de l'énergie pour une valeur totale de 600. Sa valeur ajoutée est égale à $900 - 600 = 300$.

Comme la production correspond à la valeur créée et la consommation intermédiaire à la valeur des biens ou services détruits ou incorporés au produit final, la valeur ajoutée correspond à la valeur réellement créée au cours du processus de production.

Comme il l'est indiqué dans le chapitre sur les biens et services, la production est évaluée au prix de base et la consommation intermédiaire au prix d'acquisition.

Propriété : La valeur ajoutée est une grandeur agrégeable.

Contrairement à la production, la valeur ajoutée est une valeur agrégeable, en ce sens que la valeur ajoutée d'un ensemble d'entreprises est bien égale à la somme des valeurs ajoutées de chaque entreprise. Un exemple simplifié permet de montrer comment elle se distingue sur ce point de la production.

Considérons une ferme qui produit du lait pour une valeur de 100 et qui n'a pas de consommation intermédiaire. Tout le lait de la ferme est vendu à une fromagerie qui le consomme pour produire du fromage ayant une valeur de 300. La valeur ajoutée de la ferme est alors de $100 - 0 = 100$ et celle de la fromagerie

de $300 - 100 = 200$. Sur l'ensemble des deux entreprises, la production s'élève à 400 et la valeur ajoutée à 300.

Ferme			Fromagerie	
Production	100	Lait	Production	300
Consommation intermédiaire	0	→	Consommation intermédiaire	100
Valeur ajoutée	100	100	Valeur ajoutée	200

Si, à la période suivante, la ferme et la fromagerie fusionnent pour ne constituer juridiquement qu'une seule entreprise, l'activité physique restant rigoureusement la même, seule apparaît la production de fromage dans les comptes de la nouvelle entreprise puisque le lait n'est plus vendu, la consommation intermédiaire disparaît puisque le lait n'est plus acheté. La nouvelle entreprise déclarera donc une production et une valeur ajoutée égales à 300.

Ferme / fromagerie	
Production	300
Consommation intermédiaire	0
Valeur ajoutée	300

Par rapport à la période précédente, la production de l'ensemble a chuté de 400 à 300 alors que production physique et prix sont inchangés. La production d'un ensemble d'entreprises n'est donc pas un indicateur fiable du niveau d'activité car il dépend également du degré d'intégration des entreprises. Dans l'exemple, un double-compte apparaît la première année car la valeur de la production totale incorpore deux fois la production de lait, une fois en tant que telle et une autre fois en tant qu'élément constitutif de la valeur du fromage.

La valeur ajoutée échappe à cette critique car elle mesure, non pas la valeur du produit final, mais uniquement l'apport de l'entreprise à la valeur du produit final. Ainsi, dans l'exemple, la valeur ajoutée globale est toujours égale à 300 aussi bien avant qu'après la fusion des deux entreprises.

Introduction de la valeur ajoutée dans les comptes

Pour chaque agent économique, il est possible de définir un compte, c'est-à-dire un tableau à deux colonnes reprenant l'ensemble de ses opérations. La colonne de droite, appelée *Ressources* montre l'origine des actifs et la colonne de gauche, appelée *Emplois* montre leur utilisation pendant la période considérée. Dans tout compte, la somme des ressources est exactement égale à celle des emplois. Sous une forme très simplifiée, le compte d'un agent économique peut être représenté par le schéma suivant :

Consommation	Production
Distribution : transferts payés	Distribution : transferts reçus
Accumulation : variation des actifs	Variation des passifs

On peut introduire la valeur ajoutée dans un compte mais, pour ne pas le déséquilibrer, elle doit y être introduite à la fois en ressources et en emplois.

Plus précisément, le compte de l'entreprise est décomposé en deux sous-comptes, la valeur ajoutée est introduite en emplois du premier sous-compte et en ressources du second sous-compte. C'est le principe des comptes en cascade.

Pour l'illustrer, nous partirons de l'exemple très simplifié de la fromagerie. Si l'on suppose que sa rémunération des salariés s'élevait à 80, sa formation brute de capital fixe à 250 et qu'elle

s'était endettée de 130, son compte avant fusion se présentait de la manière suivante :

Compte de la fromagerie

Emplois		Ressources	
Consommation intermédiaire	100	Production	300
Rémunération des salariés	80		
Formation brute de capital fixe	250	Variation des dettes	130
Total	430	Total	430

Ce compte est équilibré car il montre d'où l'entreprise a tiré ses ressources et comment elle les a utilisées.

Si l'on introduit la valeur ajoutée, on obtient deux sous-comptes :

Compte de la fromagerie

Emplois		Ressources	
Consommation intermédiaire	100	Production	300
Valeur ajoutée	200		
Total	300	Total	300
Rémunération des salariés	80	Valeur ajoutée	200
Formation brute de capital fixe	250	Variation des dettes	130
Total	330	Total	330

Le premier sous-compte prend le nom de compte de production, le second sous-compte sera à son tour décomposé en plusieurs sous-comptes afin d'introduire les soldes nécessaires à l'analyse économique.

Puisque la valeur ajoutée est égale à la différence entre la production et la consommation intermédiaire, elle équilibre le compte de production, c'est donc son solde.

Par définition, le solde d'un compte équilibre le total des ressources et celui des emplois.

On remarque que l'on a créé deux sous-comptes équilibrés et que la valeur ajoutée qui est, par construction, le solde du premier sous-compte est également le solde du second sous-compte. C'est une propriété générale.

Propriété : lorsqu'on décompose un compte équilibré en deux sous-comptes, le solde du premier sous-compte est aussi le solde du second.

En effet, considérons un compte équilibré qui est décomposé en deux sous-comptes comme dans le schéma ci-dessous où :

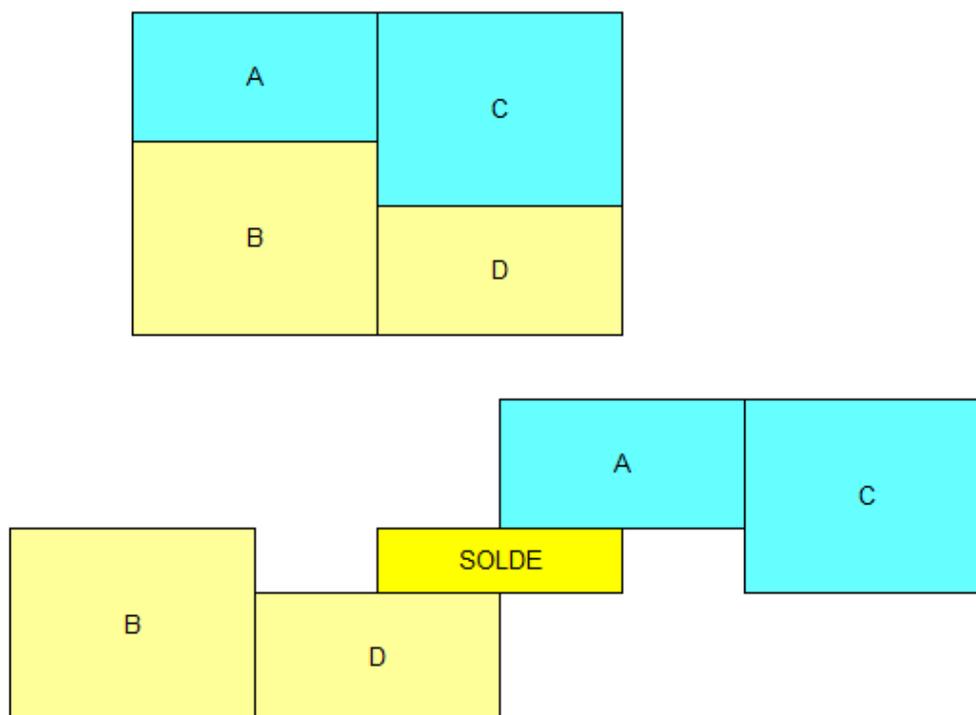
$$A + B = C + D.$$

Le solde du premier sous-compte est :

$$S = C - A,$$

C'est aussi le solde du second sous-compte car :

$$C - A = B - D.$$

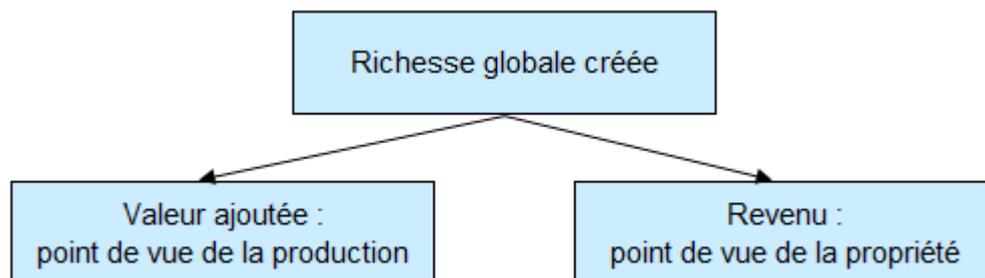


Le revenu

Parmi tous les soldes de la comptabilité nationale, le revenu joue un rôle particulièrement important.

Principe : D'un point de vue conceptuel, la notion de revenu est définie de manière globale par référence à une économie fermée, le revenu total est alors égal à la valeur ajoutée totale de cette économie.

En effet, le revenu global correspond à la création de richesse considérée du point de vue de sa propriété, la valeur ajoutée étant la création de richesse considérée du point de vue des producteurs. La notion de revenu va être utilisée pour décrire la répartition de la richesse créée entre les différents agents.



- La valeur ajoutée permet d'évaluer la richesse créée lors du processus de production
- Le revenu permet de répondre à la question : qui devient propriétaire de la richesse créée ?

Dans une économie ouverte ainsi que pour un agent économique particulier, la relation entre le revenu et la valeur ajoutée n'est plus vérifiée car des transferts de richesse sont possibles entre les différents agents économiques.

La richesse est redistribuée entre les agents économiques par des transferts de propriété que la comptabilité nationale appelle des opérations de répartition. Parmi ces transferts de propriété principaux figurent la rémunération des salariés, les impôts, les intérêts, les dividendes. Le revenu d'un agent économique va ainsi être augmenté des transferts qu'il reçoit et diminué des transferts qu'il verse.

Cependant, pour répondre aux besoins de l'analyse économique tous les transferts ne sont pas susceptibles de modifier le revenu des agents. Ainsi, le système de comptabilité nationale distingue deux types de transferts : les transferts courants et les transferts en capital. Seuls les transferts courants affectent le revenu.

Le revenu d'un agent économique est défini par la somme de sa valeur ajoutée et des transferts courants qu'il reçoit moins les transferts courants qu'il verse.

Transferts courants versés	Valeur ajoutée
Revenu	
	Transferts courants reçus

Comme la valeur ajoutée, le revenu peut être introduit dans le compte de l'entreprise en créant un nouveau sous-compte. Dans notre exemple, il se présentera ainsi :

Compte de la fromagerie

Emplois		Ressources	
Consommation intermédiaire	100	Production	300
Valeur ajoutée	200		
Total	300	Total	300
Rémunération des salariés	80	Valeur ajoutée	200
Revenu	120		
Total	200	Total	200
Formation brute de capital fixe	250	Revenu	120
		Variation des dettes	130
Total	250	Total	250

Il est important de comprendre que le revenu ne correspond pas nécessairement à un flux monétaire. Ainsi, une production stockée ne génère pas de flux monétaire mais une valeur ajoutée et donc un revenu. De même, certains revenus comme les salaires peuvent être versés en nature et non sous forme monétaire.

À l'inverse, tous les flux monétaires reçus ou versés par un agent économique ne correspondent pas à un revenu. C'est le cas, notamment, des emprunts et des dettes.

L'épargne

Un autre solde important est l'épargne. Celle-ci est définie très simplement par la différence entre le revenu et la consommation finale.

Épargne = revenu – consommation finale

L'épargne peut aussi être introduite dans les comptes des agents économiques. Pour une entreprise, il n'y a pas de consommation finale, l'épargne est donc égale au revenu.

L'épargne est le solde du dernier sous-compte des opérations courantes, elle est donc aussi le solde de toutes les opérations courantes.

L'épargne est également le solde du dernier sous-compte. Or, celui-ci ne comprend que les opérations correspondant à de l'accumulation, c'est-à-dire que l'épargne mesure aussi l'accumulation des agents économiques.

En d'autres termes, l'épargne d'un agent économique mesure son enrichissement consécutif à ses diverses opérations courantes au cours de la période considérée.

La définition de l'épargne par la comptabilité nationale est très simple mais elle donne souvent lieu à des incompréhensions. En effet, la notion d'épargne est également utilisée dans d'autres domaines avec des sens différents, notamment celui de valeur des actifs financiers détenus.

Il est donc nécessaire de préciser plusieurs points à propos de la notion d'épargne telle qu'elle est définie par les comptes nationaux :

- l'épargne est un flux, c'est-à-dire qu'elle se rapporte à une période donnée, par exemple une année ou un mois, et non à un instant précis ;
- l'épargne ne correspond pas à des avoirs comme ceux déposés sur un compte d'épargne, on ne peut donc pas puiser dans son épargne ;
- au début de toute période l'épargne est nulle car le revenu et la consommation n'apparaissent que progressivement ;
- on peut épargner en remboursant ses dettes car l'argent dépensé pour rembourser ses emprunts ne peut être utilisé pour sa consommation.

La consommation de capital fixe

La consommation de capital fixe mesure la perte de valeur au cours de la période du capital fixe (machines, bâtiments, etc.) suite à l'usure et à l'obsolescence.

Contrairement à la consommation intermédiaire, la consommation de capital fixe ne correspond pas à une action directe de l'homme, elle n'est pas un emploi de la production de la période, elle constate une perte de valeur de biens ayant été en grande partie produits au cours des exercices antérieurs.

La consommation de capital fixe peut être soustraite de la valeur ajoutée, du revenu et de l'épargne pour faire apparaître de nouveaux soldes.

La valeur ajoutée après déduction de la consommation de capital fixe prend la dénomination de valeur ajoutée nette, la valeur ajoutée sans déduction de la consommation de capital fixe devenant alors la valeur ajoutée brute. Il en va de même pour le revenu et l'épargne.

La consommation de capital fixe étant un élément du revenu, elle doit en présenter les caractéristiques, c'est-à-dire être une valeur courante. En est donc exclue toute perte de valeur à caractère exceptionnel.

L'introduction de la consommation de capital fixe ne doit pas déséquilibrer les comptes, aussi si la consommation de capital fixe est introduite en emplois du compte de production afin de calculer la valeur ajoutée nette, elle doit également être équilibrée par une autre écriture dans la séquence des comptes. Elle sera donc associée négativement à la formation brute de capital fixe de manière à faire apparaître la formation nette de capital fixe qui correspond à une accumulation nette.

Les grands agrégats peuvent également s'exprimer en brut ou en net, ainsi au produit intérieur brut correspond le produit intérieur net. Les comptables nationaux débattent parfois de la question de savoir qui, du produit intérieur brut ou du produit intérieur net, est le meilleur indicateur.

En fait, le produit intérieur brut est un bon indicateur d'activité mais un mauvais indicateur de la richesse nette créée car il ne tient pas compte de la dépréciation du capital. Inversement, le produit intérieur net est un bon indicateur de la richesse effectivement créée mais un moins bon indicateur d'activité que le produit intérieur brut car il ne tient pas compte de l'activité consacrée au maintien de la valeur du capital.

Auteur : Francis Malherbe